

Tutelle ... besoin de conseil SVP

Par **Poppins**, le **21/02/2008** à **22:11**

Bonjour

J'ai demandé la mise sous tutelle de ma mère car mes 2 soeurs abusent de son carnet de chèque. Ma mère a été déclaré par un bilan psychiatrique totalement inapte à gérer ses biens car démence profonde installée.

Il s'avère que mes soeurs utilisent sa voiture depuis 4 ans et vont même jusqu'à lui faire payer assurance, réparation, contrôle technique...

Que puis je faire pour que le juge oblige la vente de la voiture et la mise en location de ses biens. en effet je suis inquiète car si cela est de la décision du conseil de famille il est évident que mes 2 soeurs seront toujours d'accord pour s'opposer à la vente de la voiture puisqu'elles s'en servent... (donc 2 voix pour et une contre prévisible).

Que puis je faire avant la décision du juge de mise sous tutelle